

l'étude chronologique sur un grand nombre de points : institutions de la cité ; évolution du « genre » du décret sur les plans normatif, procédural, institutionnel ; dossier des juges étrangers. Ces pages denses sont pleines d'observations essentielles pour comprendre l'évolution institutionnelle et sociale (rôle croissant de l'élite, renouvelée cependant après le passage des Romains en 191/0) d'une petite cité du monde égéen. – Le livre comprend un appendice épigraphique recensant les nouvelles lectures et restitutions, une bibliographie et des *indices* très utiles. – C'est un très beau livre, modèle d'étude chronologique qui montre comment l'approche systématique et technique des textes épigraphiques peut éclairer l'histoire d'une cité ; on attend avec impatience les prochains travaux de l'auteur, suivant les axes de recherche future esquissés à la fin du livre.

Julien ZURBACH

Annie SARTRE-FAURIAT & Maurice SARTRE, *Inscriptions Grecques et Latines de la Syrie XIV : la Batanée et le Jawlān oriental*. Beyrouth, Presses de l'IFPO, 2016. 2 vol. brochés, 371 + 336 p., nomb. ill. n./b. (BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE, 207). Prix : 80 € (pour les deux volumes). ISBN 978-2-35159-721-7.

Ce corpus en deux volumes regroupe l'ensemble des inscriptions grecques et latines de l'antique Batanée (Hauran occidentale, de Kanakir au nord jusqu'à Der'ā au sud), ainsi que de la partie orientale du plateau du Jawlān accessible à des chercheurs basés en Syrie. L'ouvrage représente la continuation d'un travail systématique commencé par Maurice Sartre à Bostra dès 1982, puis étendu par les auteurs à l'ensemble de la Syrie méridionale à partir de 2011 : *IGLS XIII-2* couvrant Bostra et la plaine de la Nuqrah (2011), *IGLS XV* couvrant la région du Trachōn (2014). Après ce tome XIV qui couvre la Batanée et le Jawlān (Golan) oriental, on annonce un tome XVI qui couvrira le Djebel Druze (Jabal al-'Arab). Quant à la partie sud du Hauran qui se trouve en territoire jordanien, elle est déjà en partie couverte par *IGLS XXI-5.1* de Nabil Bader (2009). Comme pour les tomes précédents, on trouve ici la synthèse de deux siècles de recherches initiées par de hardis voyageurs dès 1805, auxquels ont succédé de nombreux savants jusqu'aux auteurs qui ont eux-mêmes non seulement réuni la documentation sur le terrain jusqu'en mars 2011, mais aussi étudié en Angleterre les archives restées inédites de William Bankes qui avait copié de nombreuses inscriptions en 1816. C'est ainsi que, sur un total de 800 inscriptions, plus de la moitié sont inédites. Les inscriptions sont regroupées par localités, qui constituent autant de chapitres de longueurs inégales. Villes et villages sont désignés par leur nom antique, quand il est connu, et par leur nom arabe actuel. Pour chaque localité une notice, représentant dans certains cas une véritable petite monographie de plusieurs pages, passe en revue les sources historiques, épigraphiques, numismatiques et archéologiques, et fait l'historique de la recherche épigraphique en ce lieu. À l'intérieur de chaque localité les inscriptions sont classées par sous-ensembles cohérents, en présentant à la suite celles qui proviennent d'un même bâtiment, tel que le Tycheion d'*Airè* Şanamein ou les fortifications d'*Adraa* Der'ā, ou encore les nombreuses stèles funéraires, ainsi que par ordre chronologique estimé. Chaque texte est illustré par une excellente photo, ou un fac-similé de copie ancienne pour celles qui n'ont pas été retrouvées par les auteurs. La numérotation des inscrip-

tions est déconcertante : elle ne va que jusqu'à 630, alors qu'on en compte 800. Beaucoup de numéros sont ainsi doublés, triplés, avec l'ajout d'une lettre, sans que les inscriptions portant le même numéro aient entre elles d'autre lien que leur provenance de la même localité. Pour un corpus de cette qualité, et qui constitue désormais l'ouvrage de référence, c'est un peu dommage. La quasi-totalité des inscriptions est en grec : sur les 800, seules 13 sont latines, dont 7 bornes milliaires. La cité d'*Adraa* (Der'ā) fournit le plus gros contingent de textes avec pas moins de 298 inscriptions (1-243b), ce qui représente plus de 37 % de l'ensemble du corpus, mais qui sont pour l'essentiel des stèles funéraires. La cité de *Dion* est identifiée de manière convaincante avec Tell al-Ash'ārī, mais ne livre que 9 inscriptions, auxquelles les auteurs proposent toutefois d'ajouter tout ou partie des 36 inscriptions de Tafas. *Neapolis* (Sheikh Meskīn) livre 29 inscriptions (405-432a). Ce sont là les trois villes de la région couverte dont on sait qu'elles avaient sous l'Empire romain le statut de cités. Le statut des autres villes de Batanée est bien moins clair, et les inscriptions nouvelles intégrées à ce corpus relanceront sans doute le débat. Le cas d'*Airè* (Şanamein) qui livre 35 inscriptions (548-577) peut être débattu : rien n'atteste qu'elle ait eu le statut de cité ni même de « *metrokomia* », elle ne fait figure aux trois premiers siècles que de chef-lieu de *saltus*, grand domaine impérial géré par des procurateurs, dont un ducénaire (inscr. 555a). Pourtant l'inscr. 555 mentionne « τὸ κοι(νὸν) Αἰρη[σ(των)] », et on lui trouve des institutions religieuses propres : un Zeus local qui porte le nom de la ville (Zeus Airèsios, inscr. 557), une « Grande Tychè », un évêque sous Constantin. Le cas de *Neue* (Nawā) est du même ordre : en principe elle n'avait pas le statut de cité mais *Neue* et *Aere* (Sanamein) sont mentionnées par l'Itinéraire d'Antonin comme les deux étapes de la route Damas-Capitolias (Beyt Rās), signe de leur importance ; elles auront d'ailleurs des évêques au IV<sup>e</sup> s. et Eusèbe de Césarée qualifie *Neue* de πόλις. Les inscriptions jusque-là inédites de cette ville réunies au corpus permettent de renouveler la question. Un gouverneur d'Arabie au III<sup>e</sup> s. y consacre un bâtiment à l'empereur, avec une inscription en latin (inscr. 436). Un groupe de milliaires retrouvé à l'ouest de la ville mentionne peut-être la ville comme *caput viae* : sur la base de M2 (p. 413), qui date de Marc Aurèle et Lucius Verus, il y a une inscription grecque dont seule la l.1 apparaît claire sur la photo : pourrait-on y lire [ΑΠ]ΟΝΕΟΥΗ[C], [ἀπ]ὸ Νεουη[ς], « depuis Neue » ? On distingue une inscription grecque comparable sur la base de M6, [...]ΟΥΗC, qu'on pourrait bien restituer aussi [ἀπὸ Νε]ουη[ς]. L'indication en grec du *caput viae* au bas d'un milliaire portant une inscription latine est très rare en Arabie mais fréquente en Palestine, ce qui suggérerait qu'à 6 km à l'ouest de Nawā on se trouvait sous Marc Aurèle en Syrie-Palestine. Du coup, il ne faudrait sans doute pas faire du gouverneur Arabianus mentionné sur M1 (p. 411) un nouveau gouverneur d'Arabie, mais le rapprocher d'Ulpius Arabianus, légat de Syrie-Palestine avant 190 (cf. *IGR* III 85, *OGIS* 601). C'est là un exemple des nouvelles questions que la parution de ce corpus d'une grande richesse peut amener à se poser.

Thomas BAUZOU

Angela DONATI (Ed.), *L'iscrizione esposta*. Atti del Convegno Borghesi 2015. Faenza, Fratelli Lega, 2016. 1 vol., 537 p., 197 ill. (EPIGRAFIA E ANTICITÀ, 37). Prix : 100 €. ISBN 978-88-7594-123-9.